



## **Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 31 mai 2024**

Ouverture de l'assemblée à 19h30.

Il est alors procédé au décompte des votants une fois l'émargement clos : le quorum étant atteint avec 157 adhérents présent ou représentés, l'assemblée peut se poursuivre et délibérer valablement.

Le président, Benoît Boisset explique la manière dont l'assemblée va se dérouler : il est rappelé que les propositions de modification des statuts ou les candidatures doivent recueillir au moins 75 % des suffrages exprimés pour être adoptées ou acceptées. Il est également précisé que, aux termes des statuts de l'association, le nombre de personnes élues au conseil d'administration doit être au minimum de 6, faute de quoi une autre assemblée générale extraordinaire devrait être organisée.

Le président présente ensuite la situation de Salbris Natation :

- La trésorerie est saine et la comptabilité correctement tenue selon les règles en vigueur,
- Mathilde Lemonnier, la coach pour les nageurs présentés aux compétitions, étant en arrêt maladie pour une durée indéterminée, le début de la saison prochaine sera possiblement assuré par un ou une coach de remplacement, encore inconnu(e) à ce jour.

Avant de procéder au vote, le président annonce alors les noms des candidats au conseil d'administration, lesquels se présentent ensuite chacun à leur tour.

Début du vote à 20h00

Fin du vote et début du dépouillement à 20h15

Les binômes de scrutateurs sont les suivants :

- Marie-Laure Poron + Benoît Boisset
- Amandine de Oliveira + Delphine Glon
- Jean-Marc Chemel + Sandrine Carré
- Lucile Launay + Marie-France Guay

Fin du dépouillement à 20h45

Il est alors procédé à la proclamation des résultats.

## Résultats du scrutin

157 votants et 156 voix exprimées

- Possibilité de constitution d'une gouvernance collégiale : 31,4 % → proposition refusée
- Passage de la durée du mandat à quatre (4) ans : 85,2 % → proposition adoptée
- Candidatures :
  - BARAZ-THIAM Thiane 85,20 % élue
  - BERNARD Sylvie 92,30 % élue
  - BOUCHER Marine 21,80 % non élue
  - BRUNEL Noëlle 66,60 % non élue
  - FRANC Emmanuelle 96,20 % élue
  - GUEGAN-TOURNADRE Manon 89,74 % élue
  - JOSSE Vivien 90,40 % élu
  - JOUSSE Florence 83,97 % élue
  - RIBEIRO Antonio 16,70 % non élu
  - RIBEIRO Marie 21,30 % non élue
  - SINTON Suzanne 88,46 % élue

Le nombre de candidats élus étant de 7, le conseil d'administration est valablement constitué.

Une fois les pouvoirs et bulletins de vote réglementairement mis sous enveloppes scellées, l'assemblée est déclarée close à 21h00.

Fait à Salbris, le 1<sup>er</sup> juin 2024

Benoît Boisset,  
Président sortant  
Noëlle Brunel,  
Secrétaire sortante